

PROGRAMME du week-end

Samedi 31 Janvier	Inscriptions-contrôle véto	14 h 00
	Animations	14 / 17 h
	Canicross enfant et Baby	16 h 00
	Ski-Joëring	17 h 00
	Canicross blanc nocturne	18 h 30
	Pot offert	19 h 00
Dimanche 1^{er} Février	Soirée montagnarde	20 h 30
	Ski-Joëring	9 h 00
	Canicross blanc	10 h 30
	Canicross enfant	11 h 30
	Canibaby	11 h 45
	Remise des prix	14 h 00

TARIFS

Attention : Majoration de 2 € pour les inscriptions le jour même

Epreuve	Licencié FSLC	Non Licencié	Année Naissance
Canicross blanc 1 course	8 €	10 €	Avant 1997
Ski-Joëring 1 course	8 €	10 €	Avant 1997
Canicross les 2 courses WE	12 €	16 €	Avant 1997
Ski-Joëring 2 courses WE	12 €	16 €	Avant 1997
Canicross ET Ski-joëring les 2 courses du week-end	20 €	24 €	Avant 1997
Canicross Enfants 2	3 €	5 €	2001 - 2004
Canicross Enfants 1	3 €	5 €	2005 - 2008
Cani-BABY		gratuit	2009 et après

Cocher la case correspondante

Soirée Montagnarde

Repas au tarif de 12 euros : Nombre ☐

REMARQUES

- Il est demandé aux participants de s'inscrire avant le 17 janvier.
- Tarif Non Licencié pour toutes les inscriptions effectuées le jour de la course
- Ne pas oublier la frontale (obligatoire) pour le canicross blanc nocturne du 31
- **Merci de respecter la zone de skate ou/et les igloos à proximité**

Les informations sur le canicross et cette manifestation sont sur le site :

<http://canicross83.fr>

<http://izoardanimation.blogspot.com>

BULLETIN D'ENGAGEMENT

ARVIEUX en QUEYRAS 31 janvier et 1^{er} février 2015

LE CHIEN :

NOM : RACE (1) :
 SEXE: MaleFemelle..... NÉ LE :
 N° TATOUAGE ou PUCE (*) :
 VACCINS (*) :
 (*) Présentation du carnet de santé obligatoire
 (1) Pour inscrire sur cette course un chien de la catégorie deux, vous devez fournir une copie de son pedigree officiel, avec le bulletin d'engagement (voir règlement FSLC).

LE CONCURRENT :

NOM : PRENOM :
 Date de naissance :/...../..... SEXE :
 ADRESSE:.....

 CODE POSTAL : VILLE :
 COURRIEL :@.....
 TÉL :

Numéro LICENCE F.S.L.C. : CLUB :

Pour les non licenciés FSLC, Joindre photocopie de la licence sportive ou du certificat médical de non contre indication à la pratique du canicross ou ski-joëring en compétition de moins d'un an.
 Les concurrents **non licenciés à la FSLC** sont informés qu'en signant le bulletin d'engagement, ils souscrivent un Titre de Participation Journée (inclus dans le montant d'inscription) leur offrant les mêmes conditions d'assurance que les licenciés de la Fédération des Sports et Loisirs Canins pour l'épreuve à laquelle ils sont inscrits

Je reconnais avoir été prévenu par les organisateurs concernant mes responsabilités sur une atteinte physique et sur les actes du chien qui est sous ma garde.

Autorisation parentale : Je soussigné autorise mon enfant (ci-dessus) à participer à l'épreuve de sa catégorie.

DATE :

SIGNATURE : (Des parents pour les mineurs)

Inscription et règlements : chèque à libeller à l'ordre de **Canicross 83**

A envoyer à :
Canicross 83
chez M. Pierre Flavenot
Les Farougères
83170 Tourves

Renseignements : Téléphone : 06 30 53 99 97 ou 06 10 56 50 62
Courriel : Canicross83@orange.fr

L'association Canicross83 vous invite à un week-end neige les 31 janvier et 1^{er} février 2015 à Arvieux en Queyras.

Venez en famille vous éclater, Skier ou Courir avec votre chien.

Cette manifestation est placée sous l'égide de la Fédération des Sports et Loisirs Canins, et compte pour l'attribution des points de la coupe de France des **Chiens d'Or FSLC**.

PARCOURS :

- Parcours sur des pistes damées et balisées par la station.
- Départ groupé pour le canicross blanc et en contre la montre pour le Ski-Joëring.
- Les distances pourront varier selon les conditions climatiques

REGLEMENTATION :

Le règlement appliqué est celui de la Fédération des Sports et Loisirs Canins

<http://www.fslc-canicross.net/>

Sans notre compagnon à quatre pattes, nous ne pouvons nous adonner à nos activités. Tout doit donc être mis en oeuvre pour le respecter.

QUELQUES RÈGLES ESSENTIELLES À RESPECTER :

- le chien doit toujours être attaché (pas de collier étrangleur)
- le chien doit toujours courir devant le conducteur
- il est interdit de tirer ou de brutaliser le chien
- Le concurrent qui dépasse ou tire son chien sera pénalisé
- Il est interdit de faire deux courses adultes avec le même chien
- Ne pas oublier de ramasser les oublis de nos toutous !
(à la demande, des sacs sont disponibles à l'accueil)
- Vous êtes dans une station de ski qu'il convient de respecter

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance. Les licenciés et non licenciés (licence journée) bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à la licence de la F.S.L.C.. Les concurrents doivent être assurés personnellement contre les risques d'atteinte physique et contre les actes du chien qu'ils ont sous leur garde, pendant toute la durée de la manifestation (responsabilité civile).

NOS PARTENAIRES



esfarvieux@orange.fr
tél : 04 92 46 72 73



31 janvier et 1^{er} février 2015

Arvieux en Queyras



**Venez en famille vous éclater
Courir ou skier avec votre chien
Courses ouvertes à tous ...**